

La diversification est votre meilleure défense contre les incertitudes du marché

La diversification est une technique de gestion des risques consistant à combiner une grande variété de placements dans un portefeuille. En moyenne, un portefeuille diversifié offre un meilleur rendement et présente un risque plus faible que tout placement individuel à l'intérieur de votre portefeuille.

Ces derniers temps, le marché envoie des messages contradictoires aux épargnants. D'un côté, les marchés boursiers continuent de faire preuve d'optimisme, tandis que de l'autre, les tendances mondiales semblent annonciatrices d'instabilité politique et économique.

La volatilité fait partie inhérente du monde des placements. La meilleure façon d'affronter l'incertitude du marché consiste à diversifier votre portefeuille et à répartir les risques.

Deux pratiques exemplaires pour vous aider à maintenir le cap :

1. Diversifier votre portefeuille : La diversification constitue une excellente façon de réduire la volatilité et d'accroître les rendements à long terme. Un portefeuille diversifié est composé de fonds d'actions pour leur potentiel de croissance et de fonds à revenu fixe (tels que les Fonds de sécurité à la retraite et les obligations) pour leur stabilité.

La répartition idéale dépend de vos objectifs, de votre horizon de placement et de votre tolérance au risque. Notre Questionnaire sur le profil de risque (accessible à partir de votre compte personnel en ligne) est conçu pour vous aider à déterminer votre profil d'investisseur et vos objectifs de placement.

2. Rééquilibrer en faisant preuve de discipline : Pour maintenir le cap de votre portefeuille de retraite et minimiser le risque, il est essentiel de rééquilibrer la répartition de vos placements au moins une fois par année étant donné que les hausses et les baisses du marché peuvent vous éloigner de vos objectifs.

L'histoire montre que la patience des épargnants à long terme a été récompensée. Le secret des gains futurs ne consiste pas à essayer d'égaliser les rendements passés, ni à prendre des décisions précipitées, mais à investir en suivant une stratégie globale. C'est pourquoi vous devez rééquilibrer régulièrement votre portefeuille pour rester sur la bonne voie.

Comment modifier la composition de votre portefeuille?

Vous pouvez modifier votre portefeuille quatre fois par année civile sans frais de transaction sur notre site Web sécurisé.



REMARQUE : Les fonds équilibrés, les fonds profilés ou les fonds à date cible sont rééquilibrés automatiquement chaque trimestre par les gestionnaires de fonds.

Où trouver de l'information sur les différentes options de placement?

La notice explicative du régime, accessible à partir de votre compte personnel en ligne, contient des renseignements sur les options de placement et les frais de gestion de placement. Vous pouvez également consulter les aperçus des fonds contenant des informations sur les rendements passés de tous les placements que vous détenez actuellement.

Nous vous recommandons de consulter un conseiller en sécurité financière si vous avez besoin d'aide pour choisir vos placements.

Pour toute question sur votre régime, appelez la ligne sans frais de CUMIS au 1-855-889-5096, les jours ouvrables entre 8 h et 20 h (HNE).

Trois conseils rapides pour vous aider à atteindre vos objectifs d'épargne et de retraite :

1. Optimisez les cotisations de votre employeur.
2. Augmentez vos cotisations. Au fil du temps, les petits montants peuvent faire une grande différence pour votre compte d'épargne.
3. Tirez parti des frais de gestion de placement généralement peu élevés de votre régime collectif.

Le Fonds de sécurité à la retraite CUMIS offre des revenus de retraite constants et stables

Qu'est-ce que c'est?

Le Fonds de sécurité à la retraite est un portefeuille diversifié composé d'obligations gouvernementales et de sociétés canadiennes de qualité supérieure, ainsi que de titres hypothécaires commerciaux en dollars canadiens.

Comment ça fonctionne?

Le fonds a pour objectif d'offrir aux épargnants ayant une faible tolérance au risque un revenu constant au fil du temps, tout en limitant la volatilité. Il est structuré de manière à permettre le transfert du rendement, ce qui signifie que le revenu de placement est directement acheminé aux épargnants, c'est-à-dire vous-même. Le fonds est évalué mensuellement et le revenu est attribué en conséquence.

En quoi est-il unique?

Les cotisations sont garanties et les intérêts mensuels sont crédités (moins les retraits), si les sommes sont détenues jusqu'au départ à la retraite du titulaire, sa cessation d'emploi ou son décès.

Ce fonds peut faire l'objet d'un ajustement à la valeur marchande si vous le transférez en totalité ou en partie dans un autre fonds, si vous en retirez l'actif ou si le régime de votre entreprise est liquidé ou transféré.

Le Fonds de sécurité à la retraite CUMIS offre le même niveau de protection d'assurance que la plupart des grandes institutions financières du Canada pour vos dépôts. Pour en savoir plus, visitez le site d'Assuris à l'adresse assuris.ca.

Comment puis-je en apprendre plus sur ce fonds?

Veuillez consulter l'aperçu du fonds publié chaque trimestre dans votre compte personnel en ligne.

Date limite de cotisation à un REER

À titre de rappel, les cotisations REER pour l'année d'imposition 2017 seront acceptées jusqu'au jeudi **1^{er} mars 2018**. Saisissez cette occasion pour cotiser au maximum à votre REER et réduire l'impôt sur le revenu 2017.

Voici trois façons de vérifier vos droits de cotisation REER inutilisés :

- Consultez votre avis de cotisation de l'année dernière.
- Appelez le Système électronique de renseignements par téléphone (SERT) de l'Agence du revenu du Canada au 1-800-267-6999.
- Inscrivez-vous à Mon dossier sur le site de l'Agence du revenu du Canada cra-arc.gc.ca/loginservices.

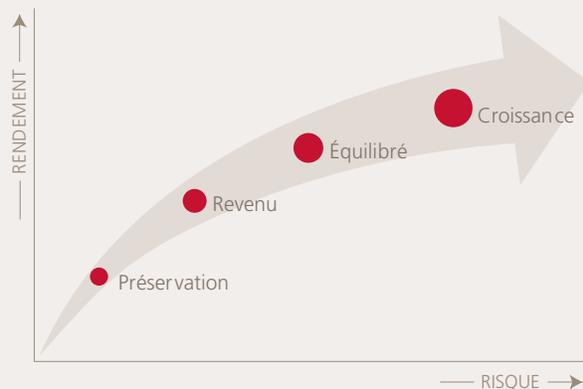
Passez en revue votre plan d'épargne : fonds du marché monétaire

Ces dernières années, les faibles taux d'intérêt ont miné le rendement des fonds du marché monétaire canadiens qui ont enregistré des rendements décevants, voire négatifs après déduction des frais de gestion de placement et des frais d'exploitation.

Si vous détenez des fonds du marché monétaire ou si vous envisagez d'investir dans ce type de fonds comme option à court terme, vous n'avez pas à vous inquiéter. Toutefois, certains épargnants conservent leurs fonds du marché monétaire trop longtemps et repoussent leurs décisions de placement.

Prenez un instant pour passer en revue votre profil d'investisseur, votre tolérance au risque et votre horizon de placement. À cette fin, veuillez remplir le Questionnaire sur le profil de risque accessible à partir de votre compte personnel en ligne. Cet outil est conçu pour votre usage personnel; il n'est pas nécessaire de retourner les résultats à CUMIS ou à votre employeur. Reprenez ce questionnaire et revoyez vos objectifs de placement chaque fois que votre situation personnelle ou financière change.

Objectifs de placement



Avez-vous donné votre adresse courriel?

Lorsque vous ajoutez votre adresse courriel à votre compte personnel en ligne, nous pouvons vous joindre rapidement pour toute question importante concernant votre compte. Sachez que nous utiliserons votre adresse seulement si nous avons besoin d'obtenir une réponse immédiate de votre part. Soyez assuré que nous n'utiliserons ni ne partagerons votre adresse courriel à des fins commerciales ou publicitaires.

La prochaine fois que vous vous connectez à votre compte personnel en ligne, ne manquez pas d'ajouter votre plus récente adresse courriel, si ce n'est déjà fait. De plus, prenez quelques minutes pour vérifier vos autres renseignements personnels par la même occasion.

Les Services de rentes de retraite de CUMIS seront heureux de recevoir vos commentaires et de répondre à vos questions.

CUMIS

N'hésitez pas à nous appeler ou à nous écrire au :

Sans frais : 1-855-889-5096 (8 h et 20 h HNE)
Télé. : 1-416-865-1301
C.P. 5065, 151 North Service Road, Burlington ON L7R 4C2

Le bulletin InfoRETRAITE est publié à titre informatif seulement et ne vise en aucun cas à fournir des conseils personnalisés ou des recommandations. Sauf erreur ou omission. CUMIS^{MP} est une marque déposée de CUMIS Insurance Society, Inc., utilisée sous licence.